

## Fin de la construction

La mise en service du Parc éolien de Témiscouata II a eu lieu en décembre dernier. Cette réalisation vient compléter la construction des **2 parcs éoliens, totalisant 75,2 MW.**

## Activités d'opérations

Une équipe composée de quelques travailleurs, supervisés par monsieur Tony Chouinard, s'affaire quotidiennement à l'entretien des **32 éoliennes** et du réseau routier qui constituent les parcs éoliens.

L'horaire de travail est réparti pour assurer un support 7 jours sur 7, les activités planifiées d'entretien se déroulant principalement les jours de semaine. Cependant, cet horaire pourrait varier sans préavis.

Aucun travail majeur n'est prévu en 2016, mais s'il devait y avoir un changement ayant un impact sur la circulation, les citoyens et les propriétaires, ces derniers seraient informés par le biais d'un info-travaux.

## Accès aux éoliennes

Il est important de rappeler que si vous voyez une situation particulière, vous devez nous en faire part. De plus, si une éolienne est accessible (porte mal fermée), pour votre sécurité, il est interdit d'y pénétrer.



### Pour nous joindre

1 877-663-5860  
[www.eolientemiscouata.com](http://www.eolientemiscouata.com)  
[info@eolientemiscouata.com](mailto:info@eolientemiscouata.com)

### En cas d'urgence :

819-363-6300  
Salle de contrôle - 24h/24

### Personnes ressources :

**Tony Chouinard,**  
Superviseur de sites éoliens  
1-877-663-5860  
[Tony.chouinard@boralex.com](mailto:Tony.chouinard@boralex.com)

**Marie-Ève Simard,**  
Chargée de projets, environnement  
819-363-6318  
[Marie-eve.simard@boralex.com](mailto:Marie-eve.simard@boralex.com)

# Suivis environnementaux post-construction

Conformément aux conditions inscrites aux décrets des Parcs éoliens de Témiscouata, des suivis environnementaux ont été réalisés dès la première année d'exploitation et se poursuivront en 2016. Les suivis accomplis depuis 2015 portent sur les thématiques suivantes.

## Suivi de la faune avienne et des chauves-souris

### Parc éolien de Témiscouata

Les suivis d'oiseaux et de chauve-souris ont permis d'estimer un taux de mortalité inférieur à la moyenne canadienne et sont comparables aux taux obtenus dans les parcs éoliens du nord-est de l'Amérique du Nord. Aucune des espèces d'oiseaux n'avait un statut particulier et il n'y a eu aucune mortalité de rapace. L'année 2016 représente la deuxième année de suivi pour le parc éolien de Témiscouata.

	Taux de mortalité (individus/éolienne/an)	Moyenne canadienne
Oiseaux	0,29	8,2*
Chauve-souris	1,55	15,5 ± 3,8**

\* Zimmerling et al. 2013

\*\* Zimmerling et Francis, données non publiées

### Parc éolien de Témiscouata II

Les suivis d'oiseaux et de chauve-souris ont débutés dans les premières semaines du mois d'avril. Ces suivis permettront d'estimer les taux de mortalité sur le parc éolien. Les équipes de spécialistes seront présentes sur le territoire à partir du printemps jusqu'à l'automne afin de couvrir les périodes de migration printanière, de migration automnale et la période estivale. Les données de ces suivis ne seront connues qu'à partir de 2017.

## Suivi du climat sonore en exploitation

### Parc éolien de Témiscouata

L'objectif est de caractériser le niveau sonore des parcs éoliens de Témiscouata sur une base horaire le jour (entre 7h et 19h) et la nuit (entre 19h et 7h).

Les niveaux sonores mesurés aux points d'évaluation doivent en tout temps, pour tout intervalle de 1 heure continue, être inférieurs au plus élevé des niveaux sonores recommandés dans le document Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent (MDDEP, 2006). Les résultats suivants ont été obtenus : ►

	Jour	Nuit
Norme	< 45 dBA	< 40 dBA
Conformité atteinte pour le Parc éolien de Témiscouata	✓	✓

### Parc éolien de Témiscouata II

Les résultats obtenus dans le cadre de la campagne de 2016 seront divulgués au début de l'année 2017.

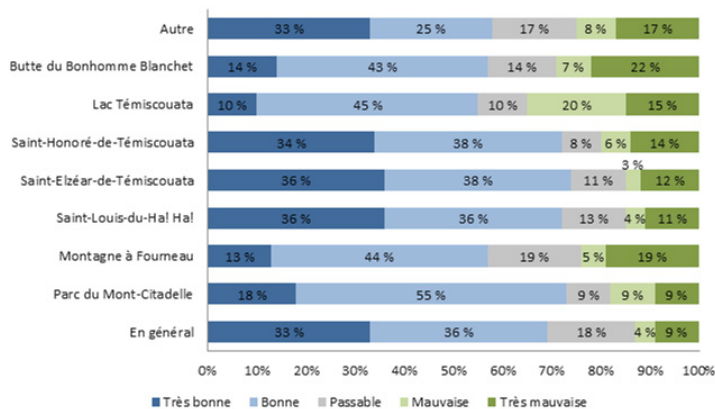


## Suivi du paysage

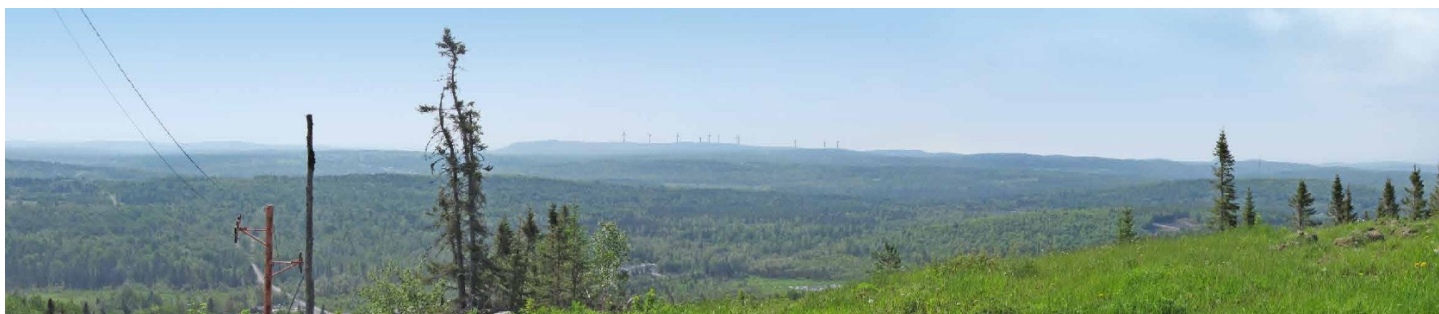
### Parc éolien de Témiscouata

L'évaluation de l'impact sur le paysage ressenti par la population a été réalisée au moyen d'un sondage distribué aux résidents, aux touristes et aux utilisateurs du territoire. À la question « Sur une échelle de 1 à 5, allant de très mauvaise à très bonne, comment qualifiez-vous l'intégration des éoliennes du Parc éolien de Témiscouata dans le paysage à partir des endroits suivants? », l'impression des répondants était en général davantage positive que négative (bonne ou très bonne; 69%) : ►

De plus, les photographies après construction ont été comparées aux simulations visuelles de l'étude d'impact sur l'environnement. L'impact sur le paysage du parc éolien avait été illustré de façon réaliste.



### Exemple : Saint-Honoré-de-Témiscouata à partir du sommet du mont Citadelle



Simulation visuelle préconstruction



Photographie postconstruction

### Parc éolien de Témiscouata II

Une évaluation de l'impact sur le paysage ressenti par la population sera également réalisée au courant de l'année 2016 au moyen d'un sondage distribué aux résidents, aux touristes et aux utilisateurs du territoire du Parc éolien de Témiscouata II. Les résultats de ce suivi seront eux-aussi connus en 2017.

